



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 JUIN 2023

DELIBERATION 2023.36 – MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	1 ^{er} JUIN 2023
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	8 JUIN 2023
Conseillers présents	24	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	5	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			Brigitte NABET-GIRARD
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM		X		
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM		X		
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		Frédéric MALVILLE



**MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE LA COMMISSION
 COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-22,

Vu la délibération n°2020.17 du 9 juin 2020 portant sur la constitution des commissions municipales permanentes et la nomination de leurs membres ;

Considérant l'évolution des activités de la commission permanente communication et la nécessité de l'actualiser.

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 1^{er} juin 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la nouvelle dénomination de la commission permanente communication ainsi qu'il suit :

RESSOURCES	VILLE DURABLE	VILLE EDUCATIVE	VILLE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE	SECURITE
Domaines : finances, budget, commande publique, juridique, RH et fonctionnement de la collectivité.	Domaines : Urbanisme, Travaux, entretien/propriété, espaces verts, réseaux, EP, développement durable, mobilités actives, transition écologique, développement économique, commerces	Domaines : petite enfance, enfance, jeunesse, loisirs, coordination des politiques éducatives, éducation populaire, accompagnement scolaire, restauration scolaire	Domaines : Culture, médiathèque, mémoire, patrimoine culturel et historique, associations, fêtes et animations, marchés nocturnes, activités socio-culturelles	Domaines : communication interne et externe, informations des habitants, relations publiques. Démocratie participative (gestion des réunions de comités de quartier, des commissions extra-municipales et du conseil des sages)	Domaines : Tranquillité et salubrité publique, sécurité routière, lutte contre les incivilités, prévention de la délinquance, sécurité civile, prévention des risques, respect des normes sanitaires
Maire	Maire	Maire	Maire	Maire	Maire
B. NABET GIRARD	C. GLIZE	D. FLOIRAT	G. BOUEY	A. COMBIER	J. MASSY
A. COMBIER	T. DUBREUIL	G. BOUEY	B. NABET GIRARD	B. NABET GIRARD	M. GUIRIEC
S. FLAHAUT	S. FLAHAUT	AM. SARRAZIN	K. LARGOUEY	G. BOUEY	P. GIRARD
A. GANNE	P. BRARD	C. MEZERGUE	A. COMBIER	C. GLIZE	Y. CLAVIER
J. MASSY	K. LARGOUEY	V. VIDORETTA	V. VIDORETTA	S. FLAHAUT	C. GLIZE
Y. CLAVIER	J. MASSY	M. GUIRIEC	G. PRUVOST	J. MASSY	T. DIRHEIMER
D. FLOIRAT	P. GIRARD	P. BRARD	T. DIRHEIMER	A. GANNE	R. EMERIAU
C. CARO	N. BEAUCHENE	C. GLIZE	A. GANNE	N. BEAUCHENE	K. LARGOUEY
M. BOISSEAU	A. FONTAINE	A. FONTAINE	L. GRACE PIQUER	L. GRACE PIQUER	F. MALVILLE
F. MALVILLE	M. BOISSEAU	S. CARRERE	A. VEYSSIERE	A. VEYSSIERE	L. GRACE PIQUER
S. CARRERE	A. VEYSSIERE	F. MALVILLE	S. CARRERE	M. BOISSEAU	A. FONTAINE

- De bien vouloir actualiser le règlement intérieur du Conseil municipal en fonction de la modification apportée ci-dessus.

Sur le rapport de Monsieur le Maire
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés des suffrages exprimés : 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention,

- **APPROUVE** la nouvelle dénomination de la commission permanente communication et participation citoyenne telle que présentée ci-dessus.

Publiée le
Le Secrétaire de séance



Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 8 juin 2023
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.